



N°	2023	002
----	------	-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA
COMMUNE DE BOISSY SOUS SAINT YON
91 790

DATE DE CONVOCATION
06 MARS 2023

**PUBLICATION FAITE
AU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE	9
PRESENTS	8
VOTANTS	9

OBJET :

APPROBATION DU PV DE
LA SEANCE DU 12
DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt trois
Le quatorze mars à dix-huit heure trente,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur SAADA Raoul.

Etaient présents : M. Raoul SAADA, Mme Claire CAZADE-SAADA, Mme
Christine DUCHOSAL, Mme Sophie BLAIZE Mme Anne-Marie PEDRONO,
Mme Renée MARCHAIS, , Mme Marie-Christine FRANCOIS,
M. DELAME Eric

Absent représenté : Mme PERRIER Nicole par Mme CAZADE-SAADA
Claire

Absente Excusée :

Absente :

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame AJIB est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Présidente présente l'ordre du jour de la séance. Les membres sont
invités à se prononcer.

Le Conseil d'Administration,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux

mois à compter de sa publication.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Président du CCAS,
Raoul SAADA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269100210-20230320-2023-002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2023